



Agreste Auvergne

N° 11

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne

La conjoncture agricole du mois

novembre 2015

Dicton du mois

"A la toussaint, commence l'été de la Saint-Martin"

m
é
t
é
o

Selon Météo France, novembre 2015 a été un mois très doux et sec. La moyenne mensuelle des températures est supérieure de 2,5°C aux valeurs saisonnières. Ce sont les températures maximales qui présentent les plus grands écarts (+ 3,5 °C). Le nombre de jours de gel est également en retrait (- 2 jours). Après un mois d'octobre déjà déficitaire, la plu-

viométrie reste faible et assez homogène sur la région. Le déficit pluviométrique varie faiblement de 33 % dans l'Allier à 50 % en Haute-Loire pour une moyenne régionale à 40 %. Depuis le début de l'année, le déficit pluviométrique progresse légèrement sur la région (- 20 %) avec des zones très touchées (- 30 % en moyenne sur la Limagne par exemple).

Productions végétales : des céréales bien implantées

■ Céréales

Céréales à paille - Avec l'été de la Saint-Martin qui s'est poursuivi jusqu'au 20 novembre, les semis se sont achevés dans d'excellentes conditions. Alors que les derniers blés implantés en Limagne sont en cours de levée, les semis d'octobre sont déjà au stade deux feuilles à mi-tallage. Les agriculteurs ont profité de ces conditions pour réaliser les désherbages. L'automne a été également très favorable à l'activité des pucerons et cicadelles. Vecteurs de viroses, ces deux insectes ont certainement contaminé les jeunes céréales malgré les traitements réalisés. Des mauvaises surprises sont à craindre car les symptômes ne seront visibles qu'au printemps.

Maïs - La récolte de maïs grain s'est achevée dans d'excellentes conditions avec des rendements toujours très hétérogènes et faibles. A 78 q/ha, le rendement moyen régional est en baisse de 30 % par rapport à l'année dernière et se situe près de 20 % sous la moyenne quinquennale. Avec une sole irriguée moins importante (25 %),

le Puy-de-Dôme est le plus pénalisé par les conditions de l'été dernier avec un rendement inférieur de 30 % à la moyenne quinquennale (66 q/ha). Avec près de la moitié des surfaces irriguées, l'Allier atteint un rendement de 84 q/ha, en retrait de 15 % par rapport à la moyenne quinquennale.

Prix des céréales - Les prix moyens mensuels du blé rendu Rouen (170 €/t) et du maïs rendu Bordeaux (157 €/t) progressent respectivement de 4 % et 1 % par rapport au mois dernier. Tandis que le prix du blé rendu Rouen est en retrait de 1 % par rapport à l'année dernière, celui du maïs rendu Bordeaux progresse de 12 %.

■ Oléagineux - protéagineux

Colza - La pousse des colzas s'est poursuivie jusqu'en fin de mois. Dans les parcelles avec de fortes disponibilités en azote, le développement végétatif devient très important.

Prix des oléagineux - Alors que le prix moyen mensuel du colza rendu Rouen se stabilise à 378 €/t, celui du tournesol rendu Bordeaux (406 €/t) progresse de 6 % sur le mois dernier. Ils se situent

respectivement 14 % et 20 % au-dessus de l'an passé à la même époque.

Cultures de printemps - Les agriculteurs ont profité du temps clément pour avancer les labours et les préparations de sol pour les cultures de printemps.

■ Cultures industrielles

Betteraves - Avec des conditions climatiques favorables, les arrachages sont pratiquement terminés. Alors que la tare terre reste à un niveau exceptionnellement bas, le taux de sucre a fortement progressé au cours du mois de novembre. De ce fait, le rendement moyen progresse également et se situera en fin de campagne légèrement au-dessus des 80 t à 16°.

■ Productions fourragères

La douceur, qui s'est maintenue jusqu'au 20 novembre, a permis la poursuite de la pousse de l'herbe au-delà des dates habituelles. Les animaux sont donc restés aux pâtures dans d'excellentes conditions pour valoriser l'herbe avant l'hiver. La rentrée tardive du bétail permet de limiter la consommation des stocks fourragers hivernaux déficitaires cette année.

Productions animales : la viande rouge à l'index

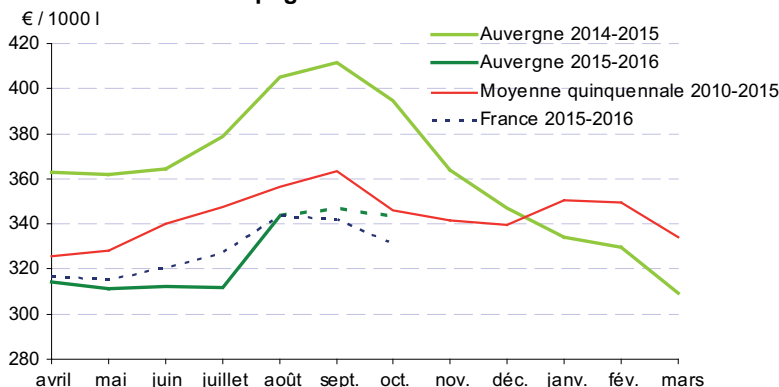
Production laitière

Prix payé au producteur - Après deux mois de hausses consécutives liées aux mesures de saisonnalité et aux accords du 24 juillet, le prix du lait payé au producteur auvergnat est en léger retrait en octobre. A 343 € les 1000 litres, il cède 3 euros par rapport au mois précédent et demeure inférieur de près de 13 % au prix de l'année dernière. Il reste toutefois supérieur de plus de 10 euros au prix national qui, à 331 € les 1000 litres, est en retrait de 3 % par rapport à septembre.

Livraisons - Après un rebond en septembre, la progression de la collecte se confirme en Auvergne. Avec 918 000 hl collectés en octobre, le volume augmente de plus de 5 % sur septembre et de 1,3 % sur l'année dernière. Ce dynamisme de la collecte est également d'actualité en France avec une augmentation plus marquée dans les régions à vocation laitière (grand Ouest, Nord Pas de Calais).

Au niveau européen, la progression de la collecte est sensible après la fin des quotas (Pays-Bas, Irlande, Belgique,...) et ce malgré un prix du lait au plus bas dans certains Etats membres. Mais ce dynamisme retarde le ré-équilibrage du marché mondial qui reste encore saturé avec des prix de produits laitiers bas. Des incidents climatiques tels que « el ninõ » pourraient cependant inverser la tendance dans les prochains mois.

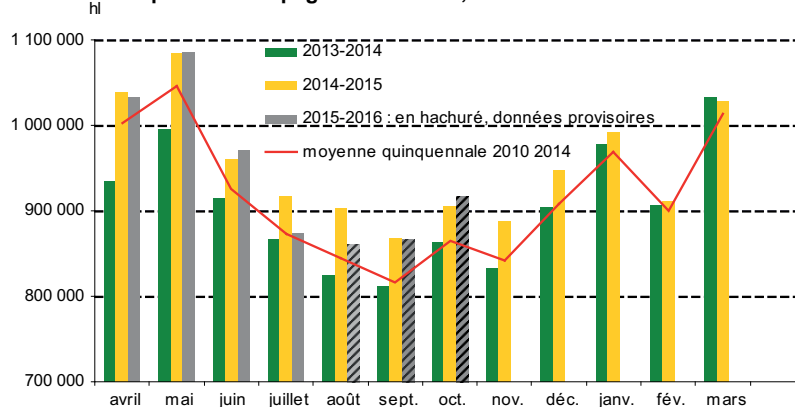
**Prix moyen du lait * payé au producteur auvergnat
campagnes 2014-2015 et 2015-2016**



Source : Enquête mensuelle SSP- FranceAgriMer

* Prix moyen du lait : il s'agit du prix versé effectivement aux producteurs - toutes primes et qualité confondues et incluant les avances éventuelles. C'est le rapport du total de la paie des producteurs, taxes et cotisations obligatoires déduites, sur la quantité collectée. Tous les laits de vache sont pris en compte (lait de vache biologique, lait AOP,...).

**Comparaison des livraisons mensuelles de lait en Auvergne
pour les campagnes 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016**



Sources : Agreste Enquête mensuelle laitière (année 2013)
Enquête mensuelle SSP- FranceAgriMer (depuis le 01-01-2014)

Production bovine

Animaux maigres - La fin de la période de rétention due à la vaccination FCO intervient en début de mois laissant espérer une reprise dynamique du marché. Le rapport de l'organisation mondiale de la santé (OMS), publié fin octobre, sur le lien "probable" entre viande et cancer vient perturber le scénario attendu. Le fort impact du rapport sur la consommation italienne conduit les engraisseurs à rester prudents sur leurs achats. L'arrivée de la neige en fin de mois accélère l'afflux d'animaux sur le marché qui

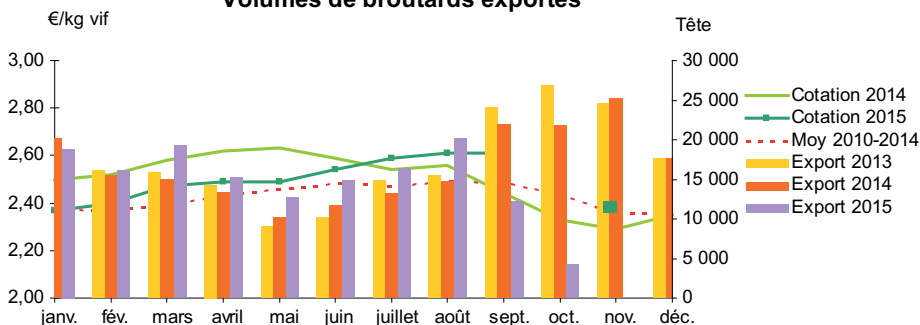
Cotation «départ ferme» des bovins maigres âgés de 6 à 12 mois

unité : €/kg vif	nov-14	nov-15	variation
mâles charolais 350 kg U	2,39	2,42	+ 1,3%
mâles croisés 350 kg U+R/2	2,29	2,38	+ 3,9%
mâles salers 350 kg R+O/2	2,01	2,10	+ 4,5%
mâles aubrac 350 kg U+R/2	2,38	2,40	+ 0,8%
femelles charolaises 270 kg U	2,44	2,34	- 4,1%
femelles croisées 270 kg U+R/2	2,27	2,06	- 9,3%

Source : Commissions de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand et Dijon

était déjà chargé suite à la fin de la période de vaccination. La diversification des débouchés vers la Libye, la Tunisie et le Liban ne permettent pas d'absorber l'offre de bovins vifs. Les cours des mâles sont en retrait de 8 à 10 % selon les catégories par rapport à l'arrêt des cotations début septembre. A 2,38 €/kg vif, le cours des mâles croisés de 350 kg reste légèrement supérieur à celui de l'an passé (+ 4 %). En femelles, les prix sont en forte baisse car l'offre est très importante. Une stabilisation des cours est observée en fin de mois sur les différentes places de cotation.

Cotation du mâle croisé 6-12 mois 350 kg U+R/2 Volumes de broutards exportés



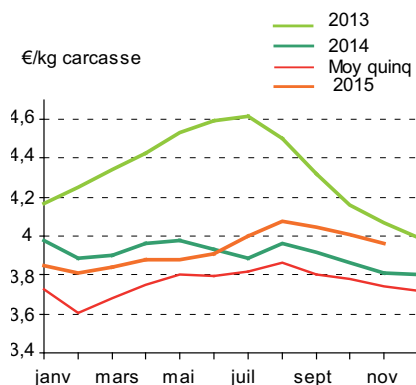
Source : Commission de cotation des bovins maigres de Clermont-Ferrand - BDN1

Cotation «entrée abattoir» des gros bovins

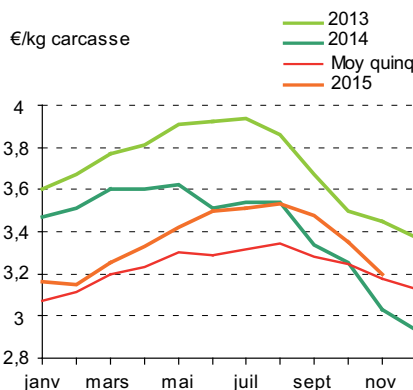
unité : €/kg net	nov-14	nov-15	variation
Jeunes bovins U	3,82	3,93	+ 2,9%
Génisses Viande U	4,61	4,69	+ 1,7%
Vaches R	3,81	3,96	+ 3,9%
Vaches O	3,03	3,20	+ 5,6%
Vaches P	2,62	2,82	+ 7,6%

Source : Commissions de cotation bassins Centre Est et Grand Sud

Vaches R

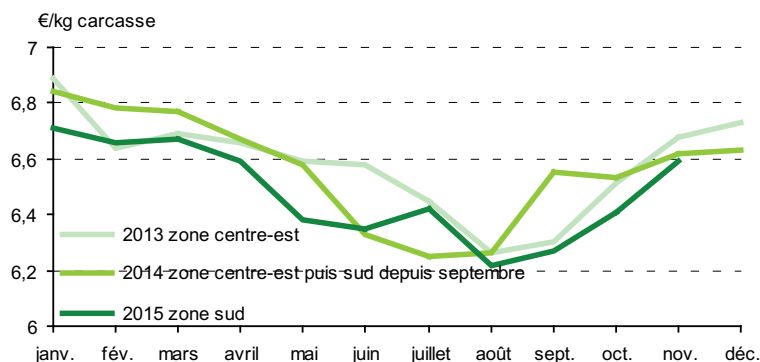


Vaches O



Source : Commission de cotation des gros bovins bassin Centre Est

Cotation "entrée abattoir" du veau de boucherie Rosé Clair R



Source : Commission de cotation des veaux non élevés au pis bassin Grand Sud

Animaux de boucherie

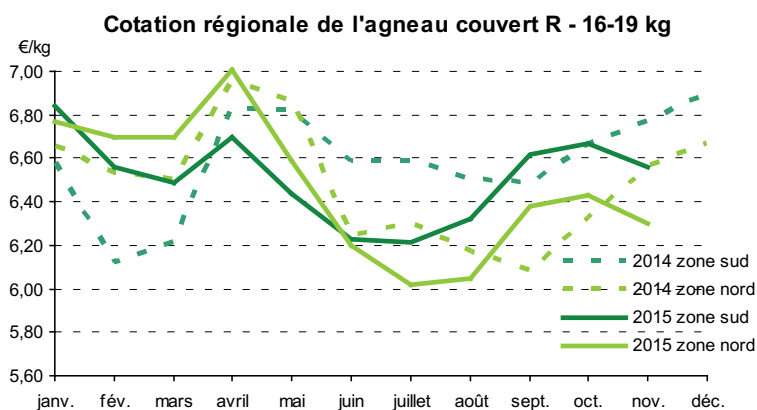
Gros bovins - A l'instar de la situation italienne, la consommation de viande bovine chute fortement en France suite à la publication du rapport de l'OMS. Les perspectives laitières peu favorables incitent les éleveurs à réformer leur troupeau, entraînant une augmentation de l'offre de viande sur le marché. Dans ce contexte, les cours des vaches laitières de réforme sont en repli de plus de 4 % sur un mois mais restent supérieurs aux cours de 2014. Les prix se maintiennent difficilement (- 1 %) pour les réformes allaitantes (vache R) grâce aux animaux de bonne conformation. La baisse des abattages en Europe du nord entraîne une baisse des importations françaises. Seules des viandes d'origines polonaise et espagnole rentrent en France au prix moyen de 3 €/kg de carcasse. Pour les jeunes bovins, l'offre est un peu en recul, ce qui allège le marché et permet aux prix de remonter légèrement.

Veaux de boucherie - La reprise de la consommation en fin d'été et le lancement du second «festival du veau» ont permis de vider les ateliers et d'assainir le marché. La hausse saisonnière qui n'avait pas eu lieu l'an dernier est de nouveau d'actualité. Le cours du veau rosé clair R gagne 18 cts/kg de carcasse en un mois (+ 3 %) pour retrouver le niveau de 2014. Les besoins des intégrateurs sont limités en fin d'année, les prix des petits veaux sont donc orientés à la baisse.

Depuis septembre 2014, les cotations des veaux de boucherie sont révisées (AM du 23 juillet 2014) : les bassins centre-est et sud-ouest deviennent le bassin grand-sud. Le bassin nord demeure inchangé.

Production ovine

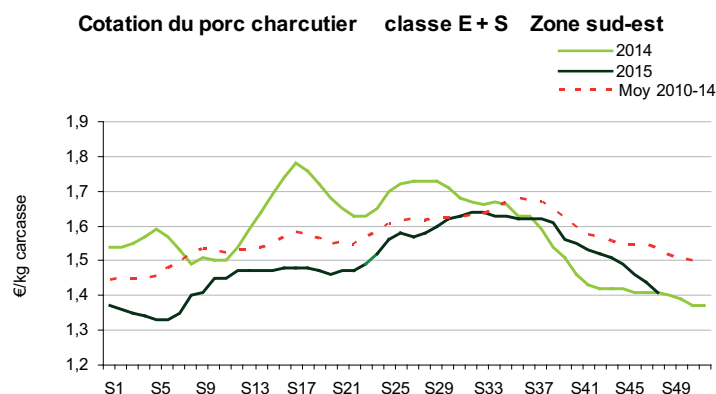
L'habituelle hausse des cours de fin d'année n'a pas lieu en 2015, la cotation des agneaux perd plus de 20 cts/kg de carcasse en novembre. Dans un contexte économique morose, la consommation est en forte baisse. Selon le panel Kantar, en cumul depuis janvier, les achats se sont contractés de 9 % avec un prix moyen au détail en hausse de 3 %. Par ailleurs, le pic de production britannique pèse fortement sur le marché avec des abattages en progression. L'appréciation de la livre sterling par rapport à l'euro limite toutefois l'impact sur le prix de l'agneau français.



Source : FranceAgriMer

Production porcine

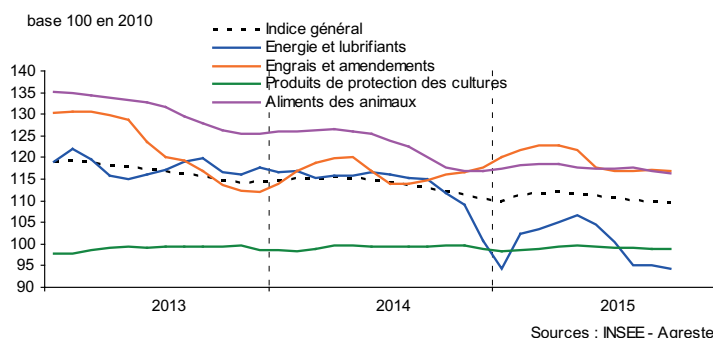
En l'absence de cours de référence, les abattoirs fixent indépendamment les prix aux producteurs dans le sillage des cours européens. Ces derniers sont en recul continu chaque semaine du mois dans les différents pays producteurs notamment en Allemagne et en Espagne (- 13 à - 15 cts /kg de carcasse en un mois). Dans ces conditions, les retards d'enlèvement s'accumulent, les stocks dans les porcheries sont très importants et deviennent problématiques. Sur le marché intérieur, la consommation est toujours aussi faible. Selon le panel Kantar, en cumul depuis janvier, les achats des ménages ont baissé de 4,6 % en porc frais.



Source : FranceAgriMer

Moyens de production : peu d'évolutions

Évolution depuis 2010 des indices IPAMPA Auvergne des biens et services de consommation courante



En octobre 2015, le prix d'achat des moyens de production agricole enregistre une nouvelle baisse (- 0,3 %) par rapport au mois précédent. Cette évolution est principalement due au recul du prix de l'énergie et des lubrifiants (- 1,1 % sur un mois) et du prix des aliments composés (- 0,4 %). Sur un an, le recul du prix d'achat des intrants atteint 2,1 % en Auvergne.



Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt d'Auvergne
 Service Régional de l'Information Statistique et Economique
 Site de Marmilhat 16 rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES
 Tél : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76
 Courriel : srise.draaf-auvergne@agriculture.gouv.fr
 www.agreste.agriculture.gouv.fr
 www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Directeur DRAAF : Bernard Viu
 Directeur de la publication : Seán Healy
 Rédactrice en chef : Annick Jordan-Dupas
 Rédacteurs : JB. Guittard, P. Ceysat, F. Bonnet
 Composition : Sylvie Vasson
 Impression : SRISE
 Dépôt légal : 2015
 ISSN : 1950-9936

Prix : 2,50 €
 © AGRESTE 2015